

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département HAUTE SAÔNE

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE VERLANS

SEANCE DU 21/02/2022

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 09
Votants : 09

OBJET : *Tarif assainissement*

L'an deux mil vingt-deux, et le 21/02 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BOULLEE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 10/02/2022

Etaient présents : MM et Mmes les Conseillers Municipaux : BERMON Alain, BIRY Marthe, BOULLEE Luc, CHARTON Anne, CUCUEL Patrick, DERRIER Gilles, DORMEAU Fernand, GUYOT Philippe, QUIRICI Gérome
Etaient absents : Mmes LAVILLE Pascale, REINHARD Marie.

M Fernand DORMEAU a été nommé secrétaire.

Le président expose qu'il faut fixer le tarif de l'assainissement pour l'année 2022.

La ville d'Héricourt augmente le coût du traitement de 0.05€.

Après avoir pris connaissance du budget proposé et après en avoir délibéré le Conseil **décide** :

- De **fixer** la redevance au mètre cube d'eau consommée à **1.30€**.

Fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le

Pour copie conforme :

En Mairie, le 21/02/2022

Le Maire,

Certifié exécutoire

Envoyée en Sous-Préfecture le 23/02/2022

Publié ou Notifié le 23/02/2022

